

Image not found or type unknown



remboursement prêt immobilier suite divorce

Par **WOLTER**, le **26/06/2012** à **12:36**

Je suis divorcée depuis le 14 juin 2012. Nous avons un bien immobilier que nous avons acheté en commun et qui n'a pas encore été vendu. Quel recours ai-je pour exiger que Monsieur règle la moitié du prêt immobilier comme inscrit sur le jugement de divorce ?